



Christine Lebreton

Marion Cohet Boucheron

Anthony Albanese

TOCQUEVILLE EURO EQUITY GROWTH SRI R

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 27 FÉVRIER 2026

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Compartiment est double : - chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure au marché actions de la zone euro, en investissant dans les actions de sociétés qui offrent un profil de croissance supérieur à la moyenne de manière régulière et pérenne : et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Le Compartiment s'inscrit dans une approche de type « Croissance ».

Actif net global 1 524,11 M€
VL part R 203,74 €

Caractéristiques de la SICAV

Composition de l'indicateur de référence*

MSCI EMU dividendes nets réinvestis	100%
* Depuis le 30 juin 2016	

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	05/06/1998
Date de 1ère VL de la Part	04/07/2016
Durée minimale de placement recommandée	5 ans
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	La Financière de l'Echiquier
Dépositaire	CACEIS BANK
Éligible au PEA	Oui

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part R	FR0013185576
Ticker Bloomberg part R	LBACERE FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,49% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	2,5% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

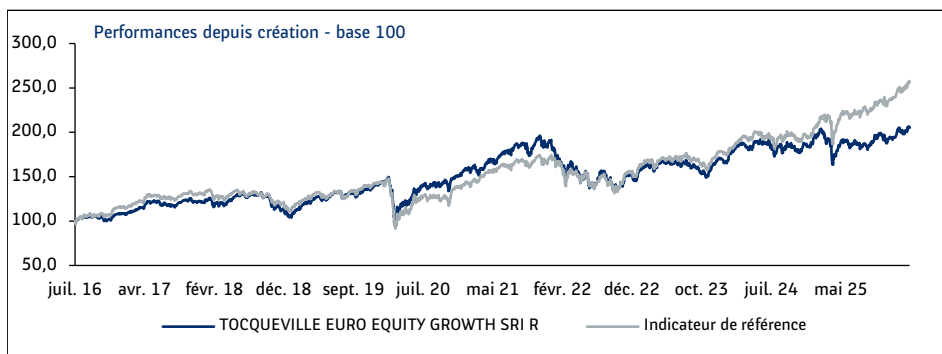
NOTATION MORNINGSTAR™ Eurozone Large-Cap Equity	NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™	NOTATION QUANTALYS™ Actions Zone Euro
---	---	---



PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtées au 27 février 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	4,92%	2,94%	3,92%	27,27%	32,61%	105,32%
Indicateur de référence	6,50%	3,60%	18,72%	53,75%	79,21%	156,82%
Ecart de performance	-1,58%	-0,66%	-14,80%	-26,48%	-46,60%	-51,50%

PERFORMANCES ANNUELLES	2025	2024	2023	2022	2021
OPC	6,23%	8,45%	17,27%	-23,74%	21,73%
Indicateur de référence	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%	22,16%
Ecart de performance	-17,47%	-1,04%	-1,51%	-11,27%	-0,43%

PERFORMANCES ANNUALISÉES	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	8,37%	5,80%	7,73%
Indicateur de référence	15,42%	12,36%	10,26%
Ecart de performance	-7,05%	-6,56%	-2,53%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	13,00%	16,73%	14,69%	17,30%	17,10%
Volatilité de l'indicateur de réf.	10,63%	15,36%	13,45%	15,64%	16,76%
Tracking error	4,88%	4,65%	4,67%	5,57%	5,77%
Ratio de Sharpe	1,81	0,11	0,36	0,23	0,41
Ratio d'information	-1,46	-3,19	-1,51	-1,18	-0,44
Beta	-	1,05	1,04	1,05	0,96

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale depuis création	-34,76%	19/02/2020	18/03/2020	247 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par le tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Les marchés de la zone euro affichent une hausse de presque 4% en février, mois rythmé par les publications des résultats des sociétés, et de nouveau par des tensions géopolitiques. Les télécoms, le segment de l'électrification et les semiconducteurs (toujours tirés par la thématique des data centers) tirent les marchés. En revanche, les banques, les softwares et la medtech font partie des secteurs dont la performance mensuelle est négative.

Dans ce contexte le style « croissance euro » termine le mois quasi en ligne avec l'indice MSCI EMU (+3,3% contre +3,6%). Le fonds sous-performe légèrement l'indice de style, en raison principalement de la baisse de Heidelberg Materials, Publicis et Relx. A l'opposé, en positif, on notera les bonnes contributions de Siemens Energy, Schneider, Safran, Air Liquide, Deutsche Telekom, Infineon, AstraZeneca, ou encore Unibail-Rodamco-Westfield. Tous ces titres affichent une hausse comprise entre 11% et 21% sur le mois.

Nous avons vendu Relx et Publicis, titres pénalisés par la thématique IA. Nous avons également vendu la position résiduelle en Dassault Systèmes après une nouvelle déception sur les résultats et sur la guidance 2026. Nous avons amorcé la sortie de Cellnex, négativement exposé à la consolidation du secteur télécoms en France. Nous avons pris des profits sur Prysmian après la bonne performance depuis le début de l'année (et en 2025 et 2024). Enfin, nous avons réduit EssilorLuxottica en amont de la présentation par Apple de son offre de lunettes connectées début mars.

En face de ces mouvements, nous avons poursuivi la construction de la position en Metso. Nous avons renforcé Heidelberg Materials dans la baisse du titre après les craintes du marché de remise en cause de la réglementation des crédits carbone. Nous avons également augmenté Siemens après sa bonne publication.

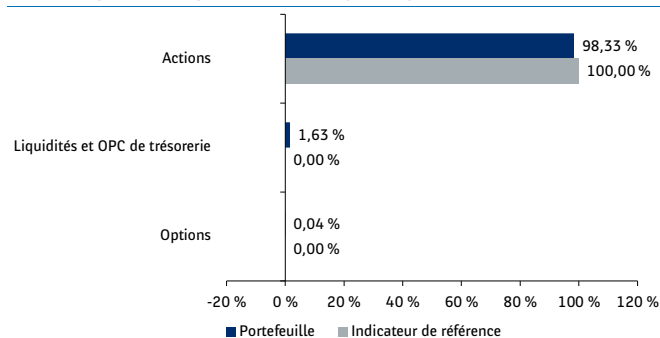
TOCQUEVILLE EURO EQUITY GROWTH SRI R

27 février 2026

MSCI EMU dividendes nets réinvestis

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



Hors bilan : -0,88% Options

INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	40
Exposition globale	97,45%
Risque spécifique (1 an)	4,59%
Risque systématique (1 an)	16,08%
Poids des 10 premiers titres	48,39%
Poids des 20 premiers titres	71,93%

10 PRINCIPAUX ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
ASML HOLDING NV	Technologies de l'Information	Pays-Bas	9,58%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	France	5,90%
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	Allemagne	5,66%
SAP SE	Technologies de l'Information	Allemagne	5,30%
SAFRAN	Industrie	France	5,15%
LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Consommation Discrétionnaire	France	4,04%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	France	3,84%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	Technologies de l'Information	Allemagne	3,64%
L'OREAL SA	Biens de Consommation de Base	France	3,35%
SIEMENS AG	Industrie	Allemagne	3,33%

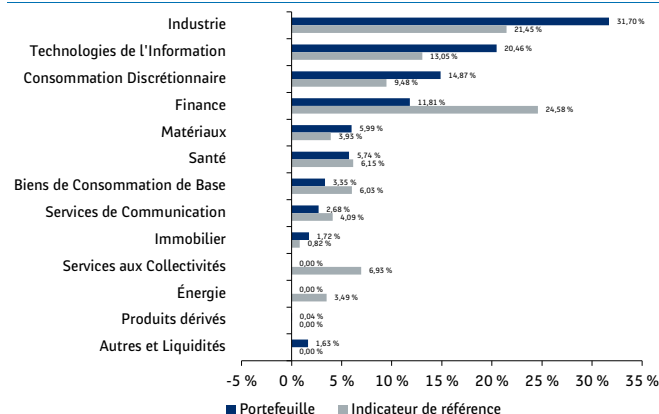
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
SIEMENS ENERGY AG	5,66%	1,94%	3,72%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5,90%	2,28%	3,62%
SAFRAN	5,15%	1,84%	3,30%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	3,64%	0,90%	2,74%
SAP SE	5,30%	2,69%	2,61%

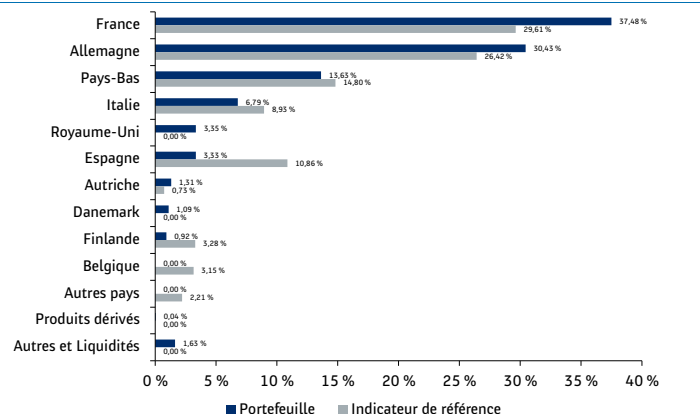
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
BANCO SANTANDER SA	-	2,42%	-2,42%
ALLIANZ SE	-	2,22%	-2,22%
TOTALENERGIES SE	-	2,01%	-2,01%
IBERDROLA SA	-	1,94%	-1,94%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	-	1,71%	-1,71%

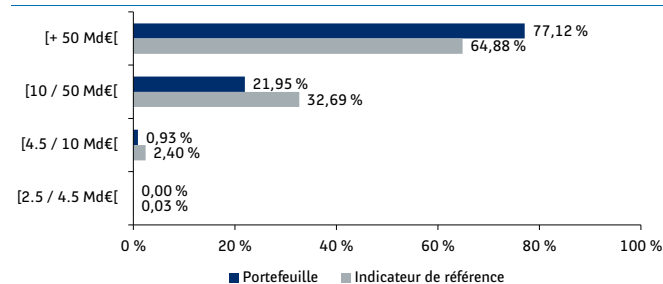
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



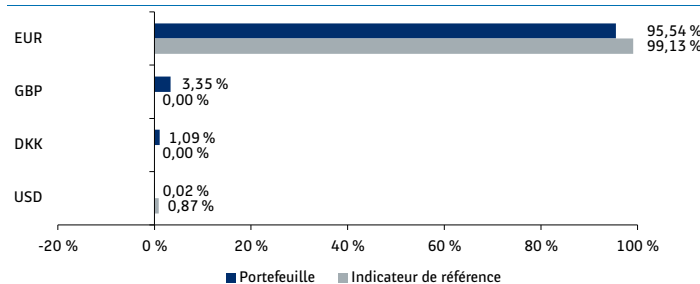
RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVICES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBP AM

36, Quai Henri IV - 75004 Paris

www.lbpam.com
Agrément AMF n°GP20000031



LFDE



TOCQUEVILLE

ISR
INVESTISSEMENT SOCIÉTALEMENT RESPONSABLE
FRANCE

TOCQUEVILLE EURO EQUITY GROWTH SRI R

RAPPORT MENSUEL ESG AU 27 FÉVRIER 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	30%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,83
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	7,59

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Energétique

Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

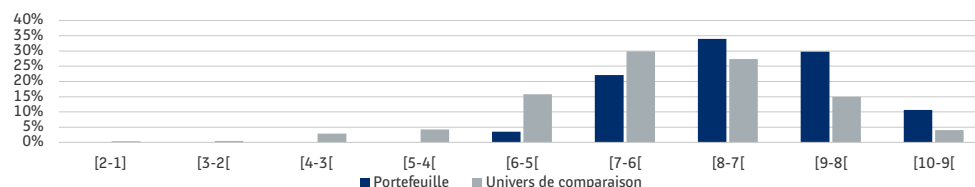
Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durable sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	7,47	100,0%	6,67	100,0%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	7,01	100,0%	6,35	100,0%	
E - Transition Energétique	7,89	100,0%	6,70	100,0%	
T - Développement des Territoires	6,89	100,0%	6,36	100,0%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	1,7%	10,00	23,5%	19,9%	33,5%	23,1%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5,9%	9,64	16,9%	33,8%	33,2%	16,1%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	2,8%	9,51	19,5%	30,2%	19,5%	30,8%
SIEMENS AG	3,3%	8,88	0,3%	21,5%	30,3%	47,9%
CELLNEX TELECOM SA	0,5%	8,77	32,0%	37,6%	5,7%	24,6%

TOCQUEVILLE EURO EQUITY GROWTH SRI R

RAPPORT MENSUEL ESG AU 27 FÉVRIER 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

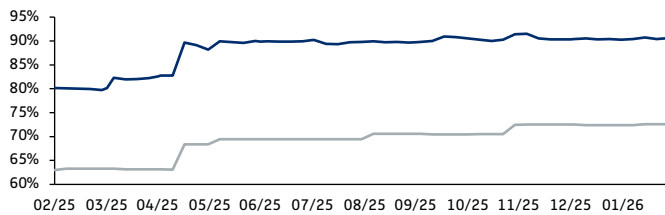
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	67,3%	35,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

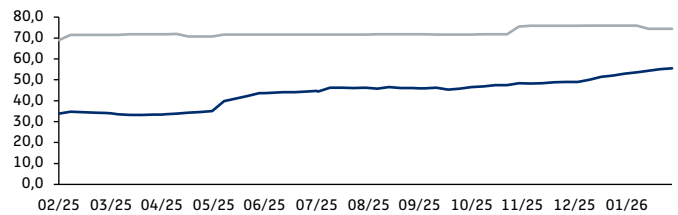
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	90,6%	72,6%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Biodiversity footprint - GBS	55,5	74,4
Taux de Couverture	100,0%	96,5%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



■ Portefeuille ■ Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Impact Biodiversité (BIA-GBSTM) Source(s) : CDC_BIO	GBS : Global Biodiversity Score - estimation de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité, en prenant en compte son activité historique, lié à l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique. Plus le score est élevé et plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.	MSA.ppb*/b€ investé

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
 - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
 - La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
 - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 - 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.